

# COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Rapport annuel  
Du 1<sup>er</sup> avril 2015 au  
31 mars 2016

---

Adresse : 151, rue Bloor Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5S 1S4

Téléphone : 416-327-8512  
Sans frais : 1-866-282-2179  
ATS : 416-326-7889  
ATS sans frais : 1-877-301-0889  
Télécopieur : 416-327-8524



**Commission de révision des  
paiements effectués aux médecins**

151, rue Bloor Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5S 1S4  
Téléphone : 416-327-8512  
Sans frais : 1-866-282-2179  
ATS : 416-326-7889  
ATS sans frais : 1-877-301-0889  
Télécopieur : 416-327-8524

**Physician Payment Review  
Board**

151 Bloor Street West, 9<sup>th</sup> floor  
Toronto, Ontario M5S 1S4  
Telephone: 416-327-8512  
Toll free: 1-866-282-2179  
TTY: 416-326-7TTY (889)  
TTY Toll free: 1-877-301-0TTY (889)  
Facsimile: 416-327-8524

Le 30 juin 2016

L'honorable D<sup>r</sup> Eric Hoskins  
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée  
Bureau du ministre  
Édifice Hepburn, 10<sup>e</sup> étage  
80, rue Grosvenor  
Toronto (Ontario) M7A 2C4

**Objet : Commission de révision des paiements effectués aux médecins**

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (la Commission)  
j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de l'exercice 2015-2016.

La Commission s'engage à mettre en œuvre les initiatives énoncées dans le présent rapport et à  
garantir l'excellence et la transparence des services offerts à la population de l'Ontario.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Ross Male, M.D., M.Sc., CCMF, FCMF  
Président  
Commission de révision des paiements effectués aux médecins

c.c. Sara van der Vliet  
Gestionnaire principale, Secrétariat des conseils de santé  
Registrature, Commission de révision des paiements effectués aux médecins

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| MESSAGE DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ .....                                | 3  |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT .....                                                        | 5  |
| MANDAT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS.....     | 6  |
| ÉNONCÉ DE MISSION.....                                                            | 6  |
| RÉALISATIONS DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS... | 7  |
| Gestion des cas.....                                                              | 7  |
| Perfectionnement des membres.....                                                 | 7  |
| Sensibilisation auprès des intervenants.....                                      | 8  |
| Gouvernance .....                                                                 | 8  |
| RENDEMENT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS.....  | 9  |
| Rendement opérationnel .....                                                      | 9  |
| Rendement financier.....                                                          | 11 |
| MEMBRES DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS.....    | 12 |
| PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ.....                               | 14 |



## **Commission de révision des paiements effectués aux médecins**

151, rue Bloor Ouest, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5S 1S4  
Téléphone : 416-327-8512  
Sans frais : 1-866-282-2179  
ATS : 416-326-7889  
ATS sans frais : 1-877-301-0889  
Télécopieur : 416-327-8524

## **Physician Payment Review Board**

151 Bloor Street West, 9<sup>th</sup> floor  
Toronto, Ontario M5S 1S4  
Telephone: 416-327-8512  
Toll free: 1-866-282-2179  
TTY: 416-326-7TTY (889)  
TTY Toll free: 1-877-301-0TTY (889)  
Facsimile: 416-327-8524

Le 30 mai 2016

Docteur Ross Male

Président, Commission de révision des paiements effectués aux médecins

151, rue Bloor Ouest, 9<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) M5S 1S4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel au nom du Secrétariat des conseils de santé (le Secrétariat). Le Secrétariat continue de fournir à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (la Commission) des services de soutien complets en matière d'administration, d'affaires, de finances et de gestion des cas. En outre, le Secrétariat offre des services de soutien semblables à d'autres tribunaux décisionnels et il assure des fonctions de traitement des paiements pour les besoins d'autres services de santé.

Pour ce qui est de la gestion des cas touchant les appels reçus par la Commission, les conférences téléphoniques préparatoires aux audiences continuent d'avoir lieu à l'étape de la réception du processus d'appel, donnant ainsi aux facilitateurs de la Commission l'occasion d'informer les parties au sujet de la compétence de la Commission, en plus de jouer le rôle de médiateurs en discutant des questions en cause dans chacune des affaires. Au cours du dernier exercice, une seule affaire a donné lieu à une instance devant la Commission. Cette instance était une motion de compétence visant à déterminer si les questions ayant fait l'objet d'un appel relevaient du mandat de la Commission prescrit par la loi. La décision de la Commission relative à la motion dans cette affaire a depuis été portée en appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario et la Commission s'abstiendra de tenir une audience dans cette affaire jusqu'à ce que la Cour divisionnaire de l'Ontario rende sa décision à cet égard. Aucun appel n'a été instruit au cours de l'exercice 2015-2016. Les communications et les documents à l'intention des facilitateurs et des membres de la Commission sont toujours transmis par voie électronique, et un nombre grandissant de parties aux affaires de la Commission correspondent par voie électronique avec la Commission, appuyant ainsi l'engagement de cette dernière à l'égard de l'écologisation et l'efficacité des opérations.

Le site Web public, créé en 2012 pour fournir aux Ontariens des renseignements clés sur la Commission, son mandat, ses procédures et sa structure de gouvernance, demeure un outil précieux pour le public et les parties. En mars 2016, un site Web sécurisé à l'intention des membres de la Commission est devenu opérationnel et contient des renseignements importants sur les responsabilités et les attentes des membres de la Commission relatives à la fonction publique ainsi que des ressources éducatives et des présentations découlant de séances de

formation et de réunions antérieures de la Commission. Les deux portails du site de la Commission fournissent des liens vers des sites Web se rattachant aux activités de la Commission de sorte que les médecins et les membres puissent facilement trouver de l'information relative à la loi constituant la Commission et au mandat de celle-ci, ainsi que les résultats des audiences et des motions antérieures de la Commission.

Les fonds versés à la Commission continuent d'être acheminés au Secrétariat par l'intermédiaire de la Direction des services de santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Comme par les années passées, toutes les dépenses ne sont pas détaillées, car elles se rapportent aux organismes précis appuyés par le Secrétariat. Les dépenses, comme les salaires et les coûts liés aux installations, ne figurent pas dans les données financières de la page 11, car bon nombre de ressources sont partagées avec les autres tribunaux décisionnels du Secrétariat et il serait arbitraire de déterminer la part des coûts qui devrait être attribuée à un organisme en particulier. Cependant, ces coûts sont intégrés au cycle de planification financière du Secrétariat et ils sont présentés au Ministère. Le Secrétariat demeure résolu à travailler en collaboration avec la Commission et ses membres afin de garantir l'accès à la justice et la responsabilité financière.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles et je me réjouis de poursuivre l'exercice de mes fonctions de responsable de la prestation de services de soutien à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Sara van der Vliet  
Gestionnaire principale, Secrétariat des conseils de santé  
Registrateure, Commission de révision des paiements effectués aux médecins

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

À titre de président de la Commission depuis le 6 octobre 2014, j'ai le plaisir de rendre compte des activités et des réalisations de la Commission pour la période de 2015-2016. L'engagement des membres de la Commission, conjointement avec les contributions continues du personnel du Secrétariat des conseils de santé, a permis à la Commission de continuer d'offrir, en temps opportun, des services d'arbitrage justes et transparents conformément au mandat de la Commission prescrit par la loi.

La Commission a pour mandat de tenir des audiences relativement aux différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé de l'Ontario au sujet des paiements. Le rôle de la Commission ne consiste pas à recommander l'apport de modifications au modèle de facturation des médecins en Ontario, mais plutôt à trancher les appels déposés devant elle conformément à la *Loi sur l'assurance-santé* (la *Loi*).

La Commission reçoit des appels de médecins depuis sa création en 2010, mais aucune audience n'a eu lieu au cours du dernier exercice puisque tous les dossiers ouverts au cours de l'exercice 2015-2016 continuent d'être réglés avant l'audience, à la demande ou avec le consentement des parties. Une motion de compétence a été instruite et la décision de la Commission est accessible au public sur le site Web de l'Institut canadien d'information juridique à l'adresse : [www.canlii.org](http://www.canlii.org). Un peu plus de la moitié des demandes d'appel reçues au cours de l'exercice 2015-2016 ont été réglées par les parties au moyen d'un retrait ou d'un règlement avant une audience, ou l'on a conclu qu'elles ne relevaient pas de la compétence de la Commission. Nous considérons la capacité de la Commission de régler avec succès les affaires dont elle est saisie au moyen d'un dialogue et d'échanges de documents à l'appui entre les partis comme étant révélatrice d'un système de paiement complet qui est harmonisé avec les recommandations de l'honorable Peter Cory et qui se veut éducatif plutôt qu'accusatoire.

Au cours du dernier exercice, le recrutement de membres s'est poursuivi afin de veiller à ce que la Commission respecte les dispositions obligatoires relatives à sa composition énoncées à l'article 5.1 de la *Loi*. Le Conseil attend la nomination de ces membres éventuels par le lieutenant-gouverneur en conseil à la suite d'une recommandation favorable du ministre de la Santé et des Soins de longue durée. D'autres activités de recrutement pourraient avoir lieu en 2016-2017 afin de voir à qu'un vaste éventail de domaines médicaux demeurent représentés au sein de la Commission.

Je suis heureux de travailler de concert avec des collègues et des employés qui s'efforcent de fournir des services de grande qualité à la population ontarienne dans le secteur important que sont les soins de santé. J'attends avec impatience l'année à venir et de contribuer à la constitution continue de la Commission en tant que partie intégrante d'un cadre responsable et transparent de vérification des honoraires des médecins en Ontario.



Ross Male, M.D., M.Sc., CCMF, FCMF  
Président

Commission de révision des paiements effectués aux médecins

## **MANDAT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS**

La Commission est un organisme de décision indépendant qui a été créé en vertu de l'article 5.1 de la *Loi*. Elle exerce ses pouvoirs et ses responsabilités conformément à la *Loi* et à l'annexe 1 de cette loi, ainsi qu'en vertu de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, L.R.O. 1990, de même que les pouvoirs que lui confère la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, L.O. 2006.

La Commission tient des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements. Lorsqu'il n'est pas possible de régler un différend concernant la facturation entre un médecin et le directeur général au moyen d'un programme de formation et d'un autre type d'aide, la Commission offre un processus d'appel indépendant, dans le cadre duquel ni le Ministère ni le ministre de la Santé et des Soins de longue durée n'interviennent.

## **ÉNONCÉ DE MISSION**

La Commission s'engage à fournir à la population des services de la plus grande qualité conformément à son mandat, ainsi qu'à être un précieux partenaire pour la prestation de soins de santé en Ontario.

## RÉALISATIONS DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

Au cours de l'exercice 2015-2016, la Commission a continué de fournir des services de grande qualité à la population ontarienne. Conformément à son mandat et aux pouvoirs que lui confère la *Loi*, voici les réalisations de la Commission :

### Gestion des cas

- La majorité des appels reçus par la Commission continuent d'être réglés avant la tenue d'une audience, ce qui appuie les attributs de forum d'éducation et de discussion de la méthode de conférence préparatoire à l'audience.
- En ce qui concerne les 13 dossiers reçus au cours de la période visée par le rapport, 3 d'entre eux ont été fermés en raison de l'absence de compétence de la Commission ou ont été ouverts par erreur et 5 ont été réglés avant l'audience. Pour ce qui est des 5 dossiers actifs restants, 1 dossier a donné lieu à une motion de compétence et les 4 autres continuent de tirer parti des discussions ouvertes et de la médiation qu'offre le processus de conférence préparatoire à l'audience.
- Pour ce qui est des nouvelles demandes d'appel reçues cette année, trois ont été déposées par le directeur général de l'Assurance-santé de l'Ontario. Bien qu'il soit plus fréquent qu'un médecin demande un appel d'une décision de l'Assurance-santé par la Commission, chaque partie peut déposer un appel concernant des questions de paiement ne pouvant pas être réglées au moyen d'un programme de formation ou d'un autre type d'aide de l'Assurance-santé.
- La Commission continue de recevoir des demandes d'appel liées à des situations où le directeur général de l'Assurance-santé de l'Ontario a rendu un grand nombre de décisions relativement à chaque patient, mais qui peuvent être liées à une seule question faisant l'objet d'un appel (p. ex. un code d'honoraires particulier). En pareil cas, un médecin peut présenter de nombreuses demandes d'appel qui, essentiellement, se rapportent à une seule question.

### Perfectionnement des membres

- Le processus de renouvellement de nomination des membres dont les nominations par décret expiraient le 27 avril 2015 a été mis en œuvre à la fin de l'année civile 2014 et la majorité des membres ont vu leur mandat renouvelé pour une période de deux ou trois ans.
- Au cours de l'exercice 2015-2016, le recrutement de membres s'est poursuivi afin de veiller à ce que la Commission respecte les dispositions obligatoires relatives à sa composition prévues par la *Loi*. Le Conseil attend la nomination de ces membres éventuels et d'autres activités de recrutement pourraient avoir lieu en 2016-2017 afin de voir à ce qu'un vaste éventail de domaines médicaux demeurent représentés au sein de la Commission.
- Le 15 octobre 2015, la Commission a tenu son assemblée générale annuelle dans le cadre de laquelle les membres ont été informés du nombre de dossiers et des activités de la Commission. Les membres ont également reçu une formation continue relativement à leur rôle et au mandat de la Commission et l'on a sondé leur opinion quant à leur préférence touchant une élection pour un poste de vice-président récemment libéré au sein du comité de direction de la Commission. Les membres ont



indiqué à une écrasante majorité qu'une nouvelle élection était inutile puisque les deux autres postes de vice-président au sein du comité de direction demeurent pourvus.

- Des séances de sensibilisation et de formation supplémentaires à l'intention des membres ont eu lieu le 27 mai 2015 en prévision d'une motion de compétence à venir et une formation a été offerte à tous les membres.
- La Commission s'attend à ce qu'une deuxième réunion du comité de direction ait lieu en 2016-2017 en vue de discuter des initiatives éventuelles de la Commission ainsi que pour appuyer le président en ce qui touche les demandes d'intervention ou les activités de leadership de projet requises de sa part. Le comité de direction est formé de médecins et de membres du public, qui ont été élus par leurs pairs lors de l'assemblée générale annuelle du 6 octobre 2014.

### **Sensibilisation auprès des intervenants**

- En mars 2016, un site Web sécurisé à l'intention des membres de la Commission a été établi contenant des renseignements importants liés aux responsabilités relatives à la fonction publique et aux attentes en matière de conduite des membres de la Commission. Le site Web à l'intention des membres comprend également des ressources éducatives et des présentations découlant de séances de formation et de réunions précédentes, de même que de l'information relative aux méthodes touchant les demandes de remboursement des dépenses liées à l'emploi des membres.
- Au cours du dernier exercice, le président de la Commission a communiqué avec l'Ontario Medical Association (OMA) relativement au mandat de la Commission et pour l'informer du recrutement à venir de membres de la Commission. La *Loi* prévoit que la moitié des médecins nommés à la Commission doivent être choisis par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée et la moitié par l'OMA. L'OMA encourage ensuite ses candidats à devenir membres de la Commission par l'intermédiaire du site Web du Secrétariat des nominations.

### **Gouvernance**

- La *Loi de 2009 sur la responsabilisation et la gouvernance des tribunaux décisionnels et les nominations à ces tribunaux* (LRGTDNT) vise à accroître l'efficacité et la transparence des activités des tribunaux, tout en permettant à ceux-ci de conserver leur indépendance en ce qui touche leur processus décisionnel. Conformément aux dispositions de la LRGTDNT, la Commission a mis à jour tous les documents de gouvernance et de responsabilisation nécessaires. Une fois qu'ils auront été approuvés par le ministre et le commissaire aux conflits d'intérêts, ces documents seront publiés sur le site Web public de la Commission à l'adresse [www.pprb.on.ca](http://www.pprb.on.ca).
- La Commission a terminé sa politique concernant les plaintes du public à l'automne 2015. Cette politique a été élaborée par le comité de direction de la Commission et a été publiée sur le site Web de la Commission en français et en anglais. Ce document énonce les politiques et les procédures de la Commission en ce qui touche les plaintes reçues de la part du public relativement au personnel ou aux membres de la Commission.

## RENDEMENT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS

### Rendement opérationnel

La Commission est un tribunal décisionnel indépendant qui tient des audiences concernant les différends entre les médecins de l'Ontario et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements, et rend des décisions à cet égard. Les renseignements suivants reflètent les activités liées aux appels de la Commission depuis sa création en 2010.

| Résumé des dossiers                                     | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2010<br>au<br>31 mars 2011 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2011<br>au<br>31 mars 2012 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2012<br>au<br>31 mars 2013 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2013<br>au<br>31 mars 2014 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2014<br>au<br>31 mars 2015 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2015<br>au<br>31 mars 2016 |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Nombre de dossiers actifs au début de la période        | 0                                                      | 4                                                      | 2                                                      | 6                                                      | 5                                                      | 25                                                     |
| Nouveaux appels reçus                                   | 9                                                      | 5                                                      | 9                                                      | 7                                                      | 53                                                     | 13                                                     |
| <b>Nombre total de dossiers</b>                         | <b>9</b>                                               | <b>9</b>                                               | <b>11</b>                                              | <b>13</b>                                              | <b>58</b>                                              | <b>38</b>                                              |
| Nombre total d'affaires réglées <sup>1</sup>            | 5                                                      | 7                                                      | 5                                                      | 8                                                      | 33                                                     | 15                                                     |
| <b>Nombre de dossiers actifs à la fin de la période</b> | <b>4</b>                                               | <b>2</b>                                               | <b>6</b>                                               | <b>5</b>                                               | <b>25</b>                                              | <b>23</b>                                              |

Bien que la Commission gère des appels depuis sa création en 2010, elle n'a tenu sa première audience que durant l'exercice 2012-2013. Le volume total de dossiers en 2014-2015 plus élevé que la moyenne est attribuable à de nombreuses demandes d'appel présentées par un seul médecin relativement à des services offerts à de nombreux patients.

Chaque nouvelle demande d'appel entraîne l'ajout d'un dossier à la catégorie « Nouveaux appels reçus » du tableau présenté ci-dessus. Ce facteur a donné lieu à la tenue d'un nombre élevé de conférences préparatoires aux audiences dans le cadre desquelles l'on discute d'un certain nombre de dossiers lors d'une même conférence téléphonique préparatoire à l'audience, mais chaque dossier représente un cas individuel et distinct dans la colonne « Conférences préparatoires aux audiences tenues » du tableau figurant en haut de la page 10.

<sup>1</sup> On entend par « affaires réglées » les dossiers fermés en raison d'une décision rendue ou les dossiers qui n'ont pas passé à l'étape suivante en raison du retrait de l'appel, de l'absence de compétence ou d'une clôture administrative.

| <b>Résumé des dossiers</b>                     | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2010<br>au<br>31 mars 2011 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2011<br>au<br>31 mars 2012 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2012<br>au<br>31 mars 2013 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2013<br>au<br>31 mars 2014 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2014<br>au<br>31 mars 2015 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2015<br>au<br>31 mars 2016 |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Conférences préparatoires aux audiences tenues | 1                                                      | 18                                                     | 22                                                     | 16                                                     | 93                                                     | 17                                                     |
| Audiences relatives aux motions tenues         | 0                                                      | 0                                                      | 1                                                      | 0                                                      | 0                                                      | 1                                                      |
| Audiences relatives aux appels tenues          | 0                                                      | 0                                                      | 1                                                      | 0                                                      | 0                                                      | 0                                                      |
| Décisions rendues                              | 0                                                      | 0                                                      | 1                                                      | 1                                                      | 0                                                      | 1                                                      |

Les audiences relatives aux motions sont des instances qui ont lieu avant une audience relative à l'appel pouvant être introduites par la Commission ou une partie à une instance pour donner suite à des questions contestées avant l'audience, notamment la communication de documents ou la compétence législative de la Commission en ce qui a trait à des appels donnés. Les audiences relatives aux motions qui se sont tenues jusqu'à présent devant la Commission se rattachaient à la compétence de la Commission dans les cas où les parties (le médecin et le directeur général de l'Assurance-santé) ne sont pas d'accord relativement à la question de savoir si la Commission a la compétence voulue pour instruire un appel. Si la Commission détermine que les questions en litige dans l'appel relèvent de sa compétence législative, l'appel fera l'objet d'une audience (à moins que, selon décision relative à la motion rendue par la Commission, l'appel ne relève pas de la compétence de la Commission ou que cette décision soit portée en appel devant la Cour divisionnaire). En règle générale, la compétence de la Commission est établie au paragraphe 18(2) de la *Loi*. La Commission possède divers pouvoirs à la suite d'une audience relative à un appel, notamment déterminer si le directeur général de l'Assurance-santé doit effectuer des paiements conformément à certaines notes d'honoraires d'un médecin ou si un médecin doit rembourser l'Assurance-santé. Les décisions liées aux audiences relatives aux motions et aux appels sont accessibles au public sur le site Web de l'Institut canadien d'information juridique.

## Rendement financier

| Description                               | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2010<br>au<br>31 mars 2011 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2011<br>au<br>31 mars 2012 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2012<br>au<br>31 mars 2013 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2013<br>au<br>31 mars 2014 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2014<br>au<br>31 mars 2015 | Du<br>1 <sup>er</sup> avril 2015<br>au<br>31 mars 2016 |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>Honoraires quotidiens</b>              |                                                        |                                                        |                                                        |                                                        |                                                        |                                                        |
| Participation aux instances <sup>2</sup>  | 0                                                      | 0                                                      | 5 459                                                  | 3 638                                                  | 0                                                      | 8 986                                                  |
| Préparation aux instances                 | 0                                                      | 0                                                      | 2 383                                                  | 2 064                                                  | 0                                                      | 1 859                                                  |
| Rédaction de décisions                    | 0                                                      | 0                                                      | 982                                                    | 982                                                    | 0                                                      | 2 123                                                  |
| Formation, administration et déplacements | 32 559                                                 | 2 888                                                  | 11 013                                                 | 9 240                                                  | 16 465                                                 | 8 160                                                  |
| <b>Autres dépenses</b>                    |                                                        |                                                        |                                                        |                                                        |                                                        |                                                        |
| Sténographie et transcription judiciaires | 0                                                      | 0                                                      | 731                                                    | 1,738                                                  | 0                                                      | 200                                                    |
| Services juridiques                       | 25 681                                                 | 4 320                                                  | 26 334                                                 | 15 092                                                 | 34 900                                                 | 14 436                                                 |
| Communications <sup>3</sup>               | 434                                                    | 1 868                                                  | 6 566                                                  | 1 724                                                  | 4 006                                                  | 3 046                                                  |
| Déplacements                              | 2 295                                                  | 0                                                      | 1 679                                                  | 515                                                    | 2 315                                                  | 1 991                                                  |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>60 969 \$</b>                                       | <b>9 076 \$</b>                                        | <b>55 147 \$</b>                                       | <b>34 993 \$</b>                                       | <b>57 686 \$</b>                                       | <b>40 801 \$</b>                                       |

<sup>2</sup> Comprend la participation aux conférences préparatoires aux audiences, aux audiences relatives aux motions et aux audiences relatives aux appels. Il se peut que les honoraires relatifs à la participation ne soient pas toujours remboursés au cours du même exercice où l'instance a eu lieu.

<sup>3</sup> Comprend l'interprétation linguistique et gestuelle, les aides de suppléance à l'audition, la traduction, l'impression, la reproduction, les frais d'accès, les services postaux, les services téléphoniques, les services de téléconférence et les fournitures de bureau. En date de l'exercice 2013-2014, les frais postaux ne figurent plus dans la description de « Communications », mais font partie des coûts de fonctionnement généraux du Secrétariat des conseils de santé.

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PAIEMENTS EFFECTUÉS AUX MÉDECINS EN  
DATE DU 31 MARS 2016**

| <b>Commission de révision des paiements effectués aux médecins – Médecins membres en date du 31 mars 2016</b>  |               |                                           |                        |                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------|------------------------|----------------------|
| <b>Nom, prénom</b>                                                                                             | <b>Ville</b>  | <b>Profession</b>                         | <b>Début du mandat</b> | <b>Fin du mandat</b> |
| Beaton, Melanie                                                                                                | London        | Médecine interne, gastroentérologie       | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Bested, Alison                                                                                                 | Toronto       | Hématologie clinique                      | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Blunt, Marie Elizabeth                                                                                         | Sarnia        | Obstétrique et gynécologie                | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Bridgeo, David                                                                                                 | Windsor       | Médecine familiale                        | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Davidson, John                                                                                                 | Kingston      | Chirurgie plastique                       | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Goldberg, Ronn                                                                                                 | Thornhill     | Radiologie diagnostique                   | 28 avril 2010          | 27 avril 2016*       |
| Gupta, Samir                                                                                                   | Toronto       | Dermatologie                              | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Kao, Shawn                                                                                                     | Etobicoke     | Médecine pédiatrique                      | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Lane, Robert                                                                                                   | Newcastle     | Chirurgie générale                        | 18 juillet 2012        | 17 juillet 2017*     |
| Lau, Helena                                                                                                    | Oakville      | Gastroentérologie                         | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Male, Ross                                                                                                     | Paris         | Médecine familiale                        | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Mitchell, Marianna                                                                                             | Whitby        | Médecine pédiatrique                      | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Mohammad, Naveed                                                                                               | Mississauga   | Médecine d'urgence, traumatisme           | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Naassan, Anthony                                                                                               | Pickering     | Hématologie et oncologie                  | 22 octobre 2014        | 21 octobre 2016      |
| Nicolle, Michael                                                                                               | London        | Neurologie                                | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Nijhawan, Navdeep                                                                                              | Richmond Hill | Ophtalmologie                             | 9 janvier 2013         | 8 janvier 2018*      |
| Rao, Vivek                                                                                                     | Toronto       | Chirurgie cardio-thoracique               | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Smith, Kevin                                                                                                   | Toronto       | Anesthésiologie                           | 29 août 2012           | 28 août 2017*        |
| Waddell, James                                                                                                 | Toronto       | Chirurgie orthopédique                    | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| <b>Commission de révision des paiements effectués aux médecins – Membres du public en date du 31 mars 2016</b> |               |                                           |                        |                      |
| Balitsky, Tammy                                                                                                | Toronto       | Service social                            | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |
| Boltman, Marilyn                                                                                               | Toronto       | Service de consultation en service social | 28 avril 2010          | 27 avril 2018*       |
| Craig, Suzanne                                                                                                 | Markham       | Droit                                     | 30 avril 2014          | 29 avril 2016        |
| Egerton, Catherine                                                                                             | London        | Gestion de comptes financiers             | 28 avril 2010          | 27 avril 2017*       |

|                      |          |                                          |                  |                  |
|----------------------|----------|------------------------------------------|------------------|------------------|
| Forsythe, Wendy      | Inverary | Arbitrage                                | 19 novembre 2014 | 18 novembre 2016 |
| Goldstein, Sandra    | Ottawa   | Règlement extrajudiciaire des différends | 28 avril 2010    | 27 avril 2018*   |
| Gumienny, Jacqueline | Kingston | Droit                                    | 28 avril 2010    | 27 avril 2018*   |

*Les dates de fin du mandat marquées d'un astérisque (\*) indiquent que le mandat du membre a été renouvelé conformément à la dérogation prévue par la LRGTDNT.*

**PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ EN DATE DU 31 MARS 2016**

| <b>Liste du personnel du Secrétariat des conseils de santé en date du 31 mars 2016</b> |               |                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom</b>                                                                             | <b>Prénom</b> | <b>Poste</b>                                                                         |
| van der Vliet                                                                          | Sara          | Registrateure                                                                        |
| Evora                                                                                  | Sandra        | Registrateure adjointe                                                               |
| Dunscombe                                                                              | Anna          | Adjointe de direction et recherchiste par intérim                                    |
| Chutkaë                                                                                | Kamyla        | Chargée de l'agenda et adjointe administrative                                       |
| Demyanenko                                                                             | Natalya       | Coordonnatrice de la gestion des cas                                                 |
| Aberra                                                                                 | Alpha         | Agente de gestion des cas (bilingue)                                                 |
| Baker                                                                                  | Maureen       | Agente de gestion des cas                                                            |
| Bolinas                                                                                | Margaret      | Agente de gestion des cas                                                            |
| Clifford                                                                               | Andrew        | Agent de gestion des cas                                                             |
| Cull                                                                                   | Randi         | Agente de gestion des cas                                                            |
| Moskowitz                                                                              | Natalie       | Agente de gestion des cas                                                            |
| Sequeira                                                                               | Glenn         | Agent de gestion des cas                                                             |
| Persaud                                                                                | Shanti        | Coordonnatrice des services administratifs                                           |
| Ashton                                                                                 | Desiree       | Adjointe administrative                                                              |
| Ing                                                                                    | Ann           | Adjointe administrative                                                              |
| Sarfo                                                                                  | Tiffany       | Adjointe administrative par intérim                                                  |
| Steele                                                                                 | Joy           | Adjointe administrative par intérim                                                  |
| Bhavsar                                                                                | Suketu        | Administrateur principal de la technologie et des systèmes informatiques par intérim |
| Patel                                                                                  | Ketan         | Analyste-programmeur des systèmes                                                    |
| Watin                                                                                  | Aldeen        | Analyste-programmeur principal des systèmes                                          |